# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 27 NOVEMBRE 1886. 60me Année

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 27 NOVEMBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.


VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade.

PAR B. ONORATO—Emplacement de choix de commerce dans le Deuxième District, splendides résidences en briques à trois étages Nos 144 et 146 rue de Chartres.

PAR HOBY & O'CONNOR—Propriétés foncières améliorées et terrains vacants dans les Premier et Quatrième Districts. Trente actions de la Compagnie d'Assurances Hibernia. Actions de la Compagnie du chemin de fer de la rue St Charles.

PAR LE SHÉRIF—Un lot de terre et bâtisses dans le Quatrième District.

## La canne à sucre—Le problème de la diffusion.

Nous avons, à plusieurs reprises, annoncé le succès complet—nous dirions volontiers le triomphe—du procédé de diffusion appliqué à l'extraction de la matière saccharine de la canne semi-tropicale. Il y a deux jours, nous recevions des échantillons d'un sucre, fait à Fort Scott, avec des cannes provenant de l'habitation d'un de nos grands planteurs louisianais. Bien qu'ayant été coupées trop tôt et légèrement desséchées par un long voyage ; bien que certains appareils de la batterie à laquelle elles avaient été soumises fussent défectueux, elles ont, du premier coup, fourni un rendement à peu près double de celui qu'on obtient, d'ordinaire, avec tous les procédés connus de la macération. Etant donné une quantité de cannes produisant, jusqu'à présent, 100 livres de sucre, on en tire 150 livres avec la diffusion.

C'est une victoire éclatante remportée par la chimie sur la mécanique. Un simple jet de vapeur ou d'eau chaude en fait plus que les cylindres les plus puissants et les plus perfectionnés—grande et bienfaisante révolution qui s'accomplit dans notre industrie. Il n'est plus permis, désormais, de s'en tenir aux anciennes méthodes ; elles s'avouent elles-mêmes vaincues et cèdent la place aux nouvelles.

Les expériences de Fort Scott ont fait sensation, non seulement en Louisiane, mais encore dans tous les Etats-Unis. On s'en préoccupe beaucoup au Nord, dans l'Ouest et, surtout, dans le Far West. On dirait, vraiment, qu'il s'agit d'une surprise, d'un événement inattendu. Il n'en était pas ainsi pour nous, pour presque tous ceux qui, depuis longtemps, suivent la question, sans parti pris, sans s'arrêter aux clameurs de la routine, et tout prêts à accepter les nouvelles conquêtes. Nous n'avons jamais douté du succès : nous connaissions les merveilleux résultats obtenus à l'étranger par la diffusion, appliquée à la betterave. Avec la canne, dont le jus est beaucoup plus riche, ces résultats devraient être encore plus heureux et le rendement, beaucoup plus abondant. Nous nous attendions à ce qui vient de se passer. Pour nous, la victoire était gagnée d'avance.

Mais il est curieux de suivre les impressions produites, au loin, par le succès des expériences de Fort Scott. Les journaux de San Francisco, principalement, ont accueilli la révolution avec une joie qu'ils ne cherchent pas à dissimuler. Autant que la Louisiane, la Californie est victime du traité des Iles Sandwich; elle a les mêmes intérêts que nous à voir se relever notre industrie sucrière, écrasée par une concurrence injuste et déloyale; eli applaudit, de grand cœur, à la bonne fortune qui nous arrive.

L'*Evening Bulletin*, de San Francisco, se rend parfaitement compte de la situation. Un gouvernement sérieux, se dévoue qui a pour premier devoir de favoriser le développement des intérêts matériels du pays, l'essor des industries nationales, a de tout temps, au tort de soumettre nos planteurs, qu'il savait aux prises, endettés, à un régime douanier qui allait, nécessairement, maintenir, perpétuer leur gêne et leur enlever les moyens d'adopter toute réforme, toute amélioration dans leurs procédés de fabrication. Qui sait si, largement protégés, dès les commencements, par le tarif, ils ne seraient pas engagés, depuis longtemps, dans la voie du progrès; si, en possession de la diffusion, ils ne seraient pas, aujourd'hui, à même de faire une victorieuse concurrence aux fabricants européens ?

A quoi ces derniers sont-ils donc redevables de leur étonnante prospérité, si ce n'est à la protection dont les a toujours pourvus la loi de leur pays, aux primes que leur a généreusement prodiguées leur gouvernement ? Si le Congrès de Washington avait montré la même sagesse, le même esprit politique que la France, l'Allemagne, la Belgique, nos campagnes ne seraient probablement pas réduites à la gêne dont elles souffrent depuis plus de vingt ans; elles auraient pu sortir de la routine où elles se sont attardées, bon gré malgré. A-t-on le droit de leur reprocher d'être arriérées, quand on leur a, systématiquement, lié les pieds et les mains, quand on les a condamnées à une impuissance perpétuelle, à une inaction forcée? Le moyen pour elles d'aller d'avant, quand elles étaient obligées de lutter, sans relâche, pour s'assurer le pain de chaque jour ?

N'est-ce pas—aujourd'hui même—la position qui leur est faite, après les remarquables résultats que viennent d'obtenir les expériences de Fort Scott ? Il est facile de dire à nos planteurs: "vous voilà sauvés ; la diffusion vous ouvre une nouvelle voie, vous n'avez qu'à y entrer. Elle vous permet de tenir tête à la concurrence, mettez vous donc hardiment à l'œuvre." Encore faut-il qu'ils en aient les moyens. C'est là, précisément, ce qui faisait, il y a quelques jours, l'objet de conversations fort intéressantes. Un grand nombre de planteurs comprennent, parfaitement, la nécessité d'en finir avec les anciens procédés de macération, d'adopter la récente méthode de fabrication, mais ils n'ont pas les capitaux indispensables pour se procurer une batterie de diffusion. La réforme est clairement indiquée ; tout le monde l'admet, mais comment s'opèrera-t-elle ? Qui viendra en aide aux sucriers ? On trouvera-t-ils l'argent dont ils ont besoin ? Qui le leur fera obtenir ? Les machines, où sont-elles ? A peine existe-t-il, à Fort Scott, une batterie qui, au dire de plusieurs des expérimentateurs, est défectueuse dans quelques-unes de ses parties.

Il y en a bien en Europe, qui l'on dit très perfectionnées et qui fonctionnent admirablement; mais elles coûtent fort cher. D'ailleurs, le gouvernement—et nous sommes loin de l'en blâmer—veut protéger les usines nationales; il a, dans les crédits qu'il a accordés pour les expériences de Fort Scott, stipulé que la batterie serait le travail de l'industrie nationale. C'est donc aux Etats-Unis que nos planteurs doivent aller chercher les nouveaux appareils; mais où sont-ils ?

On voit que le problème est plus compliqué qu'il ne le paraît au premier abord ; il appelle l'attention de nos agriculteurs, de nos industriels du Nord et du Sud et de nos hommes d'Etat. Il faut que chacun s'en préoccupe, à Washington, dans la Nouvelle-Angleterre aussi bien qu'en Louisiane. Qu'ils ne doutaient guère, assurément, que les manufactures du Nord finssent presq'aussi lassées que nos campagnes, à l'adoption de la réforme de notre industrie sucrière.

La question se pose ainsi sous une forme inattendue. Nous sommes, il est vrai, au commencement de l'hiver ; nos planteurs nos fabricants, ont huit à dix mois devant eux ; le congrès devra s'occuper du problème, durant la session qui va s'ouvrir. On peut faire bien des choses en une année, surtout dans un pays, comme les Etats-Unis, où l'on va si vite en besogne.

## LOUISIANE.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 20 novembre :

L'autre jour, la politique nous a poussé vers le Brûlé St-Martin.—St-Martin, évêque de Tours, connu par sa grande charité et par le monastère de Marmoutier. Disons même que la fête du charitable et noble évêque, qui donnait la moitié de son manteau aux malheureux, avait sa fête annuelle le 11 novembre dernier. Toutes les cloches de Tour, ce jour-là, ont sonné à pleines volées.

Oui, c'est la politique qui nous poussait au Brûlé St-Martin, l'un des plus importants de notre vaste paroisse Assomption.

Car, parait-il, il faut en faire un peu. .....La voie n'est pas bonne pour se rendre au Brûlé St-Martin, et les chemins, après huit jours de pluie, ne sont plus des chemins mais bien des fondrières. On y enfonce et l'on y reste.

Cependant, si nous comprenons quelque peu la justice, et sachant fort bien que les habitants du Brulé St. Martin valent les autres citoyens de la paroisse et des autres paroisses, nous tenons à dire qu'ils ont droit à un chemin de communication qui ne soit point une fondrière ou une série de précipices.

Les autres Brûlés ont le même droit. Et c'est un droit incontestable, un droit de civilisation, de circulation et d'échange. Car il n'y a pas de civilisation sans voies de communication, et si les producteurs et les consommateurs ne peuvent pas échanger entre eux, faute de chemins praticables, comment peuvent-ils produire et dans quelles déplorables conditions consomment-ils ?

Aussi prions-nous les magnifiques législateurs qui se promènent par les splendides avenues de Washington, rarement à pied, et pas dans des charrettes traînées par de braves petits chevaux créoles, de ne point oublier leurs programmes de candidats et leurs promesses de travaux publics et d'améliorations intérieures.

Quand nous considérons que les braves gens du Brûlé St-Martin, des autres Brûlés et d'ailleurs, qui sont des travailleurs et d'honnêtes Louisianais, se sentent chaque année envahir par un découragement plus grand, parce que le Mississippi, fleuve assurément national, dont les brutalités doivent être mises au compte du gouvernement responsable, n'est ni maintenu ni maîtrisé par le protecteur naturel et reconnu, nous nous sentons, au nom des travailleurs inondés, des habitants ruinés et des familles dans la détresse, le droit de dire au gouvernement fédéral et national :

Fais ton devoir !

Et c'est là notre première et plus sérieuse politique.

Il nous faut, avec la protection de la vie, la protection du travail, de la production et de l'échange.

Autrement, répétons-nous, vivrons-nous en liberté, en bien être et en civilisation ? Sérieusons une république et une démocratie ? Et faudrait-il être si fiers et si glorieux d'être des Américains plutôt que des Bulgares et des infortunés ?

—Plantons des arbres !

C'est en hiver, quand la végétation est suspendue, qu'on les plante, et qu'on les restreint. L'arbre doit se nettoyer. Il se cultive comme autre chose, comme l'enfant.

Et quels arbres planter ?

Tous ceux qui poussent, produisent et donnent des fruits bons à manger. Tous ceux qui conviennent au sol, à la latitude et aux besoins de l'homme. Jusqu'au besoin, si tous peuvent produire ! L'arbre est une richesse. Voyez les Antilles, et voyez la Californie. Quel trésor ne payons-nous pas à la Californie et aux Antilles ? Et quand nous pensons que la Louisiane, dont le sol est bénéfi, dont le ciel est clément, où tout pousse, où tout fleurit, où tout produit, où vous pouvez avoir la pomme, la poire, la pêche, la prune, l'orange, la figue, la pacane, le raisin, etc., n'a guère pour arbres à fruits que ceux que le bon Dieu y a semés dans la distraction de sa main universelle, comme le pacanier que nous ne cultivons même pas, nous avons envie de crier aux hommes qu'ils feraient mieux de planter des arbres qui de faire de la politique, et que souvent, par leur négligence ou leur indifférence, ils méritent très volontiers le sort qu'ils ont et dont ils ne devraient pas se plaindre.

Que si ces fruits ne doivent point s'importer, et s'ils ne doivent durer qu'une saison, cela ne suffit-il pas ; et si nous les consommons nous-mêmes, n'en tirons-nous point un profit personnel et précieux ? Est-ce que chaque planteur, propriétaire ou fermier, près de sa maison souvent une et triste, ne devrait point posséder un verger d'arbres à fruits, d'arbres qui donnent l'ombre, des parfums et de la poésie à la demeure de l'homme ? Est-ce qu'une délicieuse pêche comme la Louisiane peut en avoir, ne vous sourit point, madame, et si je vous offrais une belle grappe de raisin, bien rose ou bien dorée, comme le soleil en fait mûrir, est-ce que vous ne la préféreriez pas au *soco* qui fait *toc* ou au mais *tac-tac* ?

Allons, voisin, plantons des arbres.

Et si nous sommes vieux, comme dans la fable du bon La Fontaine, rappelons-nous la morale du bonhomme. Puis, est-ce perdre son temps, voisin, que planter pour ses fils ?

La *Revier*, Markaville, paroisse Avoyelles, du 20 novembre :

Toutes nos sucreries fonctionnent. Nous ignorons la moyenne du rendement.

—La malle de la Nouvelle-Orléans n'est pas arrivée ici mardi dernier.

—Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Pierre Boisdélle, un de nos plus anciens habitants. M. P. Boisdelle est né au Canada, et il résidait dans la paroisse depuis soixante ans. Il est mort à l'âge de 90 ans.

—Les fermiers des environs d'Evergreen sont en retard pour la rentrée de leur récolte de coton. Il y a encore des centaines de balles dans les champs. Les bras sont rares, le temps mauvais. Il restera, sans doute, une grande quantité de coton à récolter vers le 1er janvier.

—Les sucreries travaillent avec beaucoup d'activité. Nous avons vu de beaux échantillons de sucre et de mélasse. Le rendement est bon.

—Un grand nombre de travailleurs ont abandonné les champs de coton, à cause du bas prix du textile ; ils sont allés travailler dans les sucreries, où ils trouvent à gagner un dollar par jour.

Le *Réveil*, St. Martinville, paroisse St. Martin, du 20 novembre :

Le vent a sauffié en tempête, mardi soir. Jeudi matin nous avons eu une gelée blanche, accompagnée de glace. Le vent a renversé beaucoup de barrières dans notre localité et dans les environs. Il n'y a pas en d'autres dégâts.

—On parle beaucoup de la décadence de St. Martinville. Voici un fait qu'on ne peut nier et qui répond à toutes les insinuations : Il y a plusieurs années, on pouvait louer, ici, des maisons de $5 à $6 par mois ; maintenant, la moindre maison convenable ne peut se louer à moins de $8 à $12 ; celles qui ont quelqu'étendue, vont de $14 à $25, et l'on en trouve difficilement—presque toutes sont occupées. Que répondre à cela ?

—Marié, à l'église catholique, par le Rév. P. Jan, M. Fred. Mouton, de Lafayette, à Mlle Mathilde De Blanc, de St. Martinville.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 20 novembre :

Cette semaine, toutes les sucreries ont commencé leur roulaison. Si les chaleurs reviennent, il est à craindre que la qualité du jus de la canne ne soit altérée.

—M. Jean M. Beauxis nous a fait présent d'un coing d'une grosseur énorme ; nous en avons rarement vu d'aussi beau dans notre pays. Encore un fruit que nous devrions cultiver ; il rapporterait convenablement.

## Les inondations en France.

Nous avons emprunté, avant-hier, aux journaux de Paris, du 10 et du 11 novembre ; hier, au *Temps* du 13—les détails des inondations qui ont commencé le 8, dans le Sud-Est de la France.

Nous plaçons aujourd'hui, sous les yeux de nos lecteurs, les nouvelles que nous trouvons dans le *Temps* du 12, qui nous est parvenu après celui du 13 :

Les nouvelles plus satisfaisantes que nous enregistrions hier soir sur les terribles inondations qui ravagent tous les départements de la rive gauche du Rhône, depuis Lyon jusqu'à la côte, sont malheureusement modifiées par les dépêches suivantes, que nous recevons aujourd'hui de nos correspondants :

La pluie a encore été générale dans toute la région du Sud-Est, et l'inondation s'aggrave et s'étend.

RHÔNE.

Lyon, 10 novembre, 8 heures soir.

Le Rhône a continué à baisser pendant toute la journée de 0,05 à 0,06 centimètres par heure. Il marquait hier soir, à huit heures, 4 m. 52 à l'échelle du pont Morand ; à quatre heures du soir, aujourd'hui mercredi, il est à 3 m. 58. Malheureusement, depuis trois heures du matin, la pluie tombe à torrents sans discontinuer. Le service des ponts et chaussées annonce une nouvelle crue.

On signale également une forte crue de la Saône occasionnée par le Doubs.

La situation est inquiétante.

Jusqu'ici on n'a encore à déplorer qu'un seul accident : un homme qui s'était aventuré dans le Rhône sur une barque pour consolider l'amarre d'une embarcation, a été entraîné et a disparu emporté par le courant.

Lyon, 11 novembre, 10 h., matin.

La crue du Rhône qu'on annonçait pour la nuit ne s'est pas encore produite.

Par contre, la Saône croît avec une rapidité peu ordinaire.

De divers points de la région arrivent de graves nouvelles.

De Villefranche, Tarare, Anse, on signale de graves dégâts causés par les torrents débordés.

LOIRE.

Roane, 11 novembre.

La Loire entre en crue.

A Rive-de-Gier, l'ingénieur de la Compagnie des Grandes-Fiaches, a fait évacuer le puits Saint-Jean, envahi par la pluie.

DROME.

Valence, 11 novembre.

A minuit, l'étiage marque 5 m. 50. La crue augmente de 5 centimètres par heure.

Dans la basse ville on ne circule qu'en bateau ; plusieurs maisons sont déjà déménagées.

HAUTES-ALPES.

Gap, 10 novembre.

Des pluies torrentielles ne cessent de tomber depuis quatre jours.

Plusieurs maisons se sont écroulées sur les bords de la Bonne et de la Luye. Les eaux ont envahi le couvent du Sacré-Cœur.

Une maison construite en pierres reliées avec des poutres a été enlevée, ainsi que le terrain sur lequel elle était construite.

On cite la maison d'un fonctionnaire des forêts qui a disparu complètement. Le locataire était absent.

Une compagnie du génie est arrivée de Grenoble dans la soirée pour organiser les secours.

Des mesures de précaution sont prises de toutes parts; la population, la compagnie des sapeurs-pompiers et la garnison, tout le monde est sur pied.

VAUCLUSE

Avignon, 11 novembre.

L'ingénieur du Rhône a adressé la dépêche suivante à tous les maires des environs :

Le Rhône à Avignon a été stationnaire de 7 heures à 8 heures du matin, il a remonté de 0.01 à 8 heures. Le temps est mauvais sur les affluents de la rive gauche, la crue de l'Aigues est déjà annoncée et celle des autres affluents voisins est imminente. Cette situation, coïncidant avec le passage de la crue du haut Rhône, va accentuer le mouvement ascensionnel.

Carpentras, 10 novembre.

L'Auzon pénètre dans les maisons de Mazan, et envahit les rues du village et la route départementale.

Sault-Mouteux, les Paluds, Entraigues sont envahis.

A Sarrians, la situation est aussi critique qu'à la fin d'octobre, les communications avec Carpentras menacent d'être interrompues.

A Carpentras même, on a de vives inquiétudes. Toutes les rivières descendant du Mont Ventoux débordent.

Sorgues, 11 novembre.

La décroissance de la Sorgues et de l'Ouvèze n'a pas continué ; on prévoit, au contraire, une crue plus forte. Les eaux montent toujours, inspirant de vives inquiétudes. La basse ville est envahie. Le temps est toujours pluvieux.

La démolition de cinq maisons, ordonnée par mesure de sécurité publique par le maire de Sorgues, commencera aujourd'hui. Les réquisitions ont été faites à ce sujet.

BOUCHES-DU-RHONE

Marseille, 11 nov. 5 h. 10 m.

Hier soir, MM. Laugier, secrétaire général, et Gay, ingénieur, sont partis pour parcourir le département.

Ce matin, à six heures, la commission départementale est partie également, avec mandat de distribuer les premiers secours dans les contrées envahies. On voit des scènes désolantes, des vieillards, des femmes, surpris la nuit par les eaux, fuient, chassant devant eux leurs troupeaux.

Comme je vous l'ai annoncé hier, une pluie torrentielle a duré jusqu'au soir à Marseille. La Canebière, changée en fleuve, était impraticable. La mer débordait furieusement, emportant les nombreuses embarcations amarrées. Le soir, la foudre est tombée à la Corniche sans causer de dégâts. Un éboulement s'est produit à l'Estaque.

Aix, 10 novembre.

Les nouvelles de la région ont été mauvaises hier et toute la nuit. Toute la journée, les rues ont été impraticables.

A Roquefavour, le rez-de-chaussée du restaurant Arquier est entièrement envahi.

La rivière l'Arc a atteint un niveau très élevé. Au pont de l'Arc, les arbres émergent et le bal public est sous l'eau.

A Aubagne, plusieurs maisons devront être démolies.

Meyrargues, 10 novembre.

La Durance a monté très fort ; de midi à une heure, le niveau s'est élevé de 38 centimètres. Elle monte maintenant de 15 centimètres par heure. Les digues ont été rompues dans plusieurs endroits à Peyrolles.

Lambesc, 10 novembre.

La situation est très grave à Mallemort ; un détachement de 70 soldats du 141e de ligne est annoncé sous les ordres du lieutenant Hérard, pour porter secours. Ils arrivent en chemin de fer jusqu'à la gare de Lamanon et iront en botte à pied. L'ingénieur des ponts et chaussée d'Aix est parti avec ce détachement.

A Senas, la situation est également grave.

Une maison s'est écroulée à Orgon.

Grans, 10 novembre.

La rivière Touloubre grossit à chaque instant et inspire de vives inquiétudes.

ALPES-MARITIMES.

Nice, 10 novembre, 7 heures soir.

Pendant toute la nuit et toute la journée, une pluie diluvienne n'a cessé de tomber avec violence. La mer déferle avec furia. Des vagues énormes et tumultueuses viennent se briser avec fracas contre les talus de la promenade des Anglais, du quai du Midi, et envahissent la chaussée, la couvrent de boue et de galets, balaient tout ce qu'elles rencontrent sur leur passage et vont inonder la halle du Cours et le Jardin public, la rue François-de-Paule, la rue Halévy, la rue Croix-de-Marbre et les autres rues adjacentes.

Les voitures elles-mêmes ne peuvent pas circuler ; la mer, furieuse et désordonnée, monte toujours; elle inonde les jardins, les cours et les caves des habitations riveraines.

Nice, 10 novembre, 10 heures soir.

La tempête augmente dans des proportions effrayantes. Les vagues de la mer atteignent des hauteurs prodigieuses. L'autorité a dû interdire la circulation sur la promenade des Anglais, où tout a été détruit : plantations, arbustes, fleurs, palissades, etc. La quai du Midi est dans le même état.

Une centaine de personnes ont été renversées par les lames, roulées dans l'eau et dans la vase. Sur un parcours de quatre kilomètres la dévastation est complète.

Le Paillon a débordé.

Le rez-de-chaussée et les sous-sols de la cité du parc sont inondés, ainsi que la Poissonnerie.

Cannes, 11 nov., 9 h. 40 matin.

Une grande tempête règne sur toute la côte. Deux embarcations ont été brisées.

Un homme se trouvant sur la jetée a été précipité par une vague sur le quai Place, à six mètres en contre-bas, et a eu une côte brisée. Un autre, enlevé par une vague, a pu être sauvé dans le port. Les chaînes et cordes amarrant les bateaux cassaient comme du verre. Les dégâts matériels sont importants La Croisette, la jolie promenade qui longe la mer, est en partie détruite ; on y voit des excavations de six à huit mètres de long, de quatre de large et de près d'un mètre de profondeur.

Ce matin, la mer est moins mauvaise, mais encore démontée.

On redoute encore des mauvais temps.

GARD.

Sur la rive droite du Rhône, le département du Gard est le seul jusqu'ici qui soit touché par le fléau ; mais il n'est atteint que dans la partie que limite la rive droite du Rhône. En effet, les rivières du Gard ne sont qu'en crue ordinaire. Même la rivière l'Ardèche n'a aucunement monté jusqu'ici.

Voici nos dernières dépêches concernant le département du Gard :

Nîmes, 10 novembre.

Les communes de Compa et Vallabrègues, si éprouvées lors de la dernière inondation, sont toujours sous l'eau, et on continue à les ravitailler. Vallabrègues est privé de toute communication. La digue s'est de nouveau effondrée sur une longueur de trois mètres. Impossible de faire des travaux pour la réparer. Le service des postes est interrompu.

Le village de Codolet, entre la Cèze et le Rhône, jusqu'ici épargné, a été envahi la nuit dernière et évacué par les habitants. Le champ de foire de Beaucaire est submergé par deux mètres d'eau, la caserne de gendarmerie est complètement inondée. Des fuites s'étant produites à la digue située en aval de Beaucaire, on craint de grands malheurs.

Le temps pluvieux fait craindre une aggravation des crues pendant la nuit.

BASSIN HOUILLER DES BOUCHES-DU-RHONE.

Tous les travaux ont dû être arrêtés aux mines de Trets. La galerie Defarges, qui conduit les eaux de la mine jusqu'à la rivière de l'Arc, est envahie. Deux cents ouvriers sont, par ce fait, sans travail.

Malgré la marche continuelle des pompes d'épuisement, les mines de Valdonne sont absolument non-viables. Plusieurs galeries sont inabordables, et on prévoit le moment où les travaux seront impossibles si les pluies continuent avec autant de violence.

LES VOIES FERRÉES.

La grande ligne Paris-Lyon-Méditerranée est coupée entre Vienne et Vaugris (Isère).

Aucun train de Marseille n'est arrivé dans la soirée à Lyon. Des trains pour Paris ont été formés à Lyon.

La gare de Perrache présentait hier soir un aspect des plus curieux. Elle était encombrée de voyageurs ne pouvant partir pour le Midi et assiégeant les agents de demandes et de réclamations.

Sur la ligne de Genève, la voie est coupée près de Montluel (Ain) en trois endroits, sur 150 mètres de longueur, par un débordement de la rivière la Sereine. Toutes les plaines avoisinantes forment un lac immense.

Dans la vallée de la Durance, un éboulement grave s'est produit entre Gardanne et Lyvres, dans le vallon Gueydan. Le transbordement est impossible, la ligne est condamnée entre Gardanne et Aix.

On signale un affaissement de la voie ferrée près de Peyrolles. Un inspecteur est parti avec un conducteur pour visiter les lieux. La circulation, toutefois, n'est pas encore interrompue.

On nous mande de Cadenet qu'hier soir le train 351 est resté en détresse. Le ruisseau Marderic a fait une brèche de 100 mètres dans la voie, qui est coupée entre Cadenet et Villelaure. La service se fait encore de Cadenet à Cavaillon.

## La séparation de l'Eglise et de l'Etat, en France.

Verrons nous, prochainement—dit le *Temps* du 13 novembre—la Chambre aborder en face la question de la séparation des Eglises et de l'Etat, et substituer un large débat public aux petites tracasseries budgétaires ? Il y a quelque raison de l'espérer. Hier, en effet, comme nous l'avons annoncé, la Chambre a nommé une commission de vingt-deux membres pour examiner le projet de M. Michelin, qui demande l'abrogation du Concordat, et celui de M. Yves Guyot, qui remet aux communes la disposition du budget des cultes. Disons tout de suite que ce moyen terme imaginé par M. Yves Guyot n'a qu'un très médiocre succès ; il n'a guère dans la commission que trois adhérents. Le principe d'une séparation immédiate et définitive a été plus favorisé. Il compte douze partisans. Les dix autres membres ou font des réserves expresses sur le mode et le moment de cette mesure, ou la repoussent absolument.

Dans un état normal, il semble que la majorité d'une commission parlementaire devrait faire présager celle de la Chambre. Mais on sait que les trois quarts du temps il n'en est rien, et aujourd'hui c'est moins le cas que jamais. A peine la moitié des députés a-t-elle pris part à la nomination de ces vingt-deux commissaires. L'autre moitié n'a point paru dans les bureaux. Nous croyons que ceux-ci ont mal fait de s'abstenir, mais leur abstention même prouve tout autre chose qu'un zèle ardent pour la solution radicale de la séparation. Il est évident que la question ne passionne qu'une minorité de la Chambre comme du pays.

La *Justice*, qui, dans cette affaire, serait plutôt tentée de grossir les chiffres que de les atténuer, reconnaît qu'il n'y a pas plus de 181 députés qui aient inscrit cette réforme comme urgente dans leurs professions de foi. Quelques autres ont accepté le principe théorique, mais en se hâtant de reconnaître, comme M. Goblet, que l'heure n'est pas venue de l'appliquer. Nous croyons même que, parmi les 181 que la *Justice* considère comme des partisans de la séparation, il en est plusieurs qui sont dans le même cas. Ainsi, de quelque manière que l'on fasse le calcul, on arrive toujours à cette conclusion que, dans la Chambre et dans le pays, la majorité, pour le moment du moins, ne veut pas de cette mesure.

Est-ce à dire, pour cette raison, qu'il était inutile de provoquer sur ce point un sérieux débat ? Nous ne le pensons pas ; car, si la question ne comporte aucune autre solution que le maintien loyal du Concordat, il n'en est pas moins vrai qu'elle est posée et qu'elle revient chaque année de la façon la plus malencontreuse avec l'examen du budget des cultes. Il importe donc qu'elle soit tranchée une bonne fois dans une délibération solennelle où se manifeste la volonté actuelle du pays. C'est cette volonté, en effet, et non celle de l'avenir, qui fait loi pour tous les républicains qui ne mettent pas un dogme métaphysique au-dessus du suffrage universel. Que la Chambre dise donc clairement et sans ambages si elle veut maintenir le Concordat ou l'abroger. Il est bien évident que, si elle se prononce pour le maintien, c'est qu'elle en reconnaîtra les avantages politique et s'engagera du même coup à l'appliquer avec une parfaite loyauté.

Nous ne voyons, en effet, aucun moyen terme honorable entre cette pratique sincère du Concordat et son abrogation. Qu'on l'abroge, si on le trouve insupportable, c'est une politique ; qu'on le fasse durer et on le juge nécessaire, c'en est une autre ; mais ce qui ne mérite pas le nom d'une politique franche et entièrement avouable, c'est la prétention de le vouloir maintenir en le laissant contre lui-même ; c'est d'y chercher et d'y trouver un instrument de combat contre la religion et son clergé. Voilà pourtant ce que seraient obligés de faire ceux qui veulent le garder, sous la réserve d'en préparer la rupture et de travailler chaque jour à rendre cette rupture prochaine et inévitable ! Ils ne s'aperçoivent pas que cette manière de pratiquer le Concordat, c'est en réalité le dénoncer hier en le maintenant et, par conséquent, en perdre tous les bénéfices pour en garder toutes les charges.

APPAREIL SIMPLE ET COMMODE.—Dans la séance du 9 novembre de l'Académie de médecine, de Paris, le Dr. Dujardin-Beaumetz a présenté un appareil simple et commode pour les injections d'acide carbonique chargé de vapeurs antihydriques. On sait que ces injections sont employées, depuis peu, dans le traitement de la phtisie. Ce traitement, suivant le Dr. Dujardin Beaumetz, ne saurait prétendre à guérir la maladie, mais il améliore sensiblement l'état des malades.


Décédés vendredi, 26 novembre 1886 à 8 heures à W. Mme MARIE ARNOULT, épouse de FRANÇOIS BOURGEOIS. Les amis et connaissances des familles Bourgeois, Arnoult Guillotte et Buisson sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui passeront à l'encoignure des rues Canal et St Charles, cette après-midi (samedi) à 3 heures.

Décédée, hier matin, vendredi, à 8 heures, à l'âge de 55 ans, Mme ANGELINA MORETTI épouse de Joseph Meguier native de Padova, Italie, et résidente de la Nouvelle-Orléans et de Mandeville depuis 1847.

Décédée au Havre, France, le 11 novembre, à l'âge de 22 ans, Madame Veuve AUGUSTINE RUDOLPH.

De la part de sa tante, E. Haro.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix etc.
Livraison à domicile 8 nov 86—1an PP

Memoirs of Robert E. Lee.
MUST COMES a été chargé de recueillir des souvenirs sur les Mémoires du Général Robert E. Lee (MÉMOIRS OF ROBERT E. LEE). Il se mettra en route dès le 1er décembre pour parcourir les paroisses St Jean Baptiste St Jacques, Ascension et Assomption.
23nov—4f

Avis.
$75,000
Nile-Orléans, 10 novembre 1886.
LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un cinquième du billet No 94.552 tirage à numero simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante-Quinze Mille Piastres le mardi, 9 novembre 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
A. L. BELTRAN,
193 rue Esplanade.
27 nov—2FPP Ville.

Avis.
$75,000.
Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme A. Kinsey, Manchester, Vis., par l'entremise du State Bank de Virginie, de Richmond, Vis., un cinquième du billet No 94.552, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante-Quinze Mille Piastres, le mardi, 9 novembre 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
CHAS SANTANA,
Commis au change de Louisiana National Bank de la Nile-Orléans, Lne.
27nov—2f—PP

Avis.
$25,000.
Nouvelle-Orléans, 17 nov. 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells, Fargo & Co's Bank, de San Francisco, Cal., un cinquième du billet No. 49,000, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 9 novembre 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Co.
27 nov—2f PP. Nile-Orléans Lne

Avis.
$75,000.
Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme A. Kinsey, Manchester, Vis., par l'entremise du State Bank de Virginie, de Richmond, Vis., un cinquième du billet No 94.552, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante-Quinze Mille Piastres, le mardi, 9 novembre 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
CHAS SANTANA,
Commis au change de Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans, Lne.
27nov—2f PP.

Avis.
$25,000.
Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Henry L. Valentin, San Francisco, Cal., un cinquième du billet No 19.000, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 9 novembre 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Wells Fargo & Co's Express, New Orleans.
27 nov—2f PP La.

Avis.
$25,000.
Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Tradera National Bank, de San Antonio, Texas, un cinquième du billet No 4.000, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le Mardi, 9 novembre 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
L. T. SANTANA
Courieur du State National Bank,
27 nov—2f PP Nouvelle-Orleans. Lne.

Avis.
$25,000.
Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. M. Brown, Boston, Mass., un cinquième du billet No 4-000 tirage à numero simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres le mardi, 9 novembre 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Co.
27 nov—2f PP Nile-Orléans, Lne.

Avis
$10,000
Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement